

A l'attention des conseillers municipaux
de Saint-Guinoux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

Jeudi 26 juin 2025 à 19h à la Mairie

Ordre du jour

BUDGET/FINANCES

- Emprunts pour la réalisation des travaux de la rue de la Source : délégation au Maire pour la souscription des emprunts ;
- Refonte des régies de recettes et mise en place du nouveau régisseur ;

URBANISME/MARCHES PUBLICS/TRAVAUX

- Marché public de la rue de la Source : délégation au Maire pour la signature du marché ;
- Dénomination de la rue du lotissement du Pray II ;
- Convention de rénovation globale de l'éclairage public : signature d'un avenant avec le SDE35 ;

RESSOURCES HUMAINES

- Organisation générale du temps partiel des agents communaux ;
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade ;
- Mise en place du compte épargne temps (CET) ;

1/2

VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE

- Détermination du coût d'un élève pour l'année 2024 ;
- Convention tarifaire, dispositif « Cantine à 1€ » : changement des conditions d'accès et signature d'une nouvelle convention avec l'Etat ;
- Tarifs périscolaires 2025 ;
- Validation du nouveau règlement des services périscolaires ;

ACTION SOCIALE / ASSOCIATIONS

- Pass Jeunes « Sport et Culture » et « Accueil de loisirs » 2025 : détermination du budget alloué et des conditions d'octroi ;
- Mise à jour du règlement d'occupation des salles municipales ;
- Subvention de lancement de l'association *KanSynergie* ;

INTERCOMMUNALITE

- Accord local fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil communautaire de Saint-Malo Agglomération, pour la mandature 2026-2032 ;

ACTION MUNICIPALE

- Versement des registres aux archives départementales ;
- Signature de l'avenant ACTES pour la transmission des documents budgétaires par voie dématérialisée (CFU)

Le Maire,
Pascal SIMON.



EN CAS D'ABSENCE

Devant la nécessité de nous assurer d'atteindre le quorum nécessaire à la tenue du Conseil, je vous remercie par avance de confirmer votre présence en téléphonant au 02 99 58 80 49 ou par mail à : sg.guinoux@orange.fr

En cas d'absence, vous pouvez donner pouvoir au conseiller municipal de votre choix en retournant en mairie ou par mail, le coupon « pouvoir », joint à la présente, ou le jour même à votre mandataire qui doit s'en munir pour la séance (n'est valable que le coupon original ou numérisé, complété et signé).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

.....

POUVOIR

Je soussigné(e), déclare être empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal **du 26 juin 2025**, et donne pouvoir à M/Mme pour voter en mon nom lors de cette réunion.

Fait le

Signature :